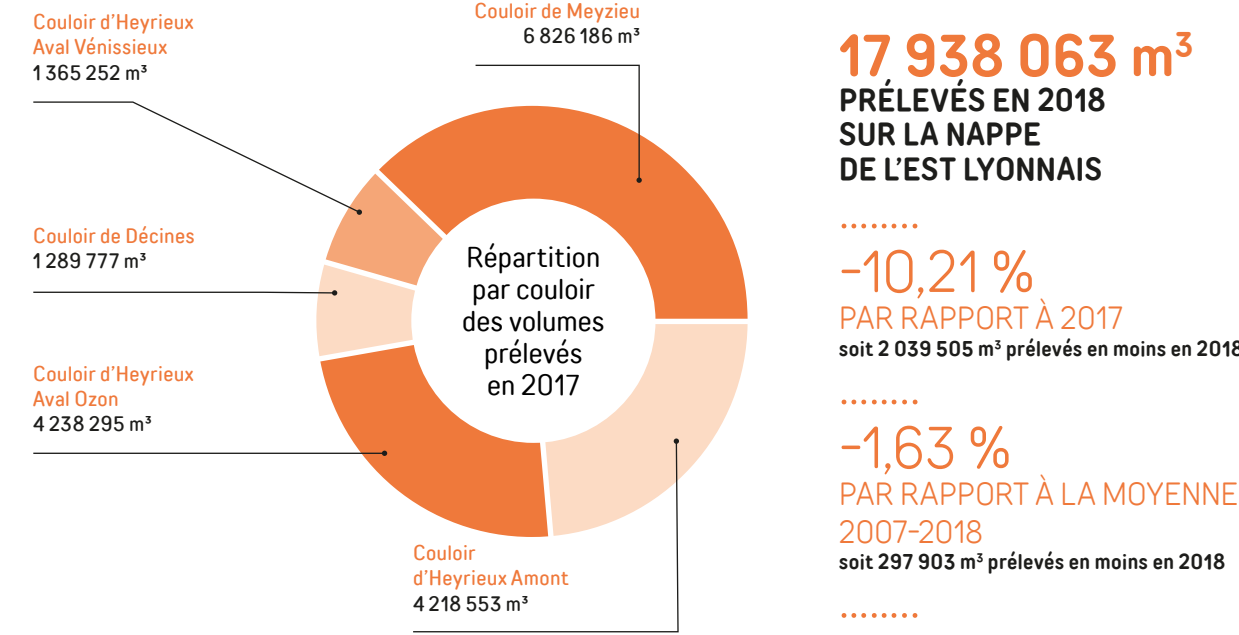
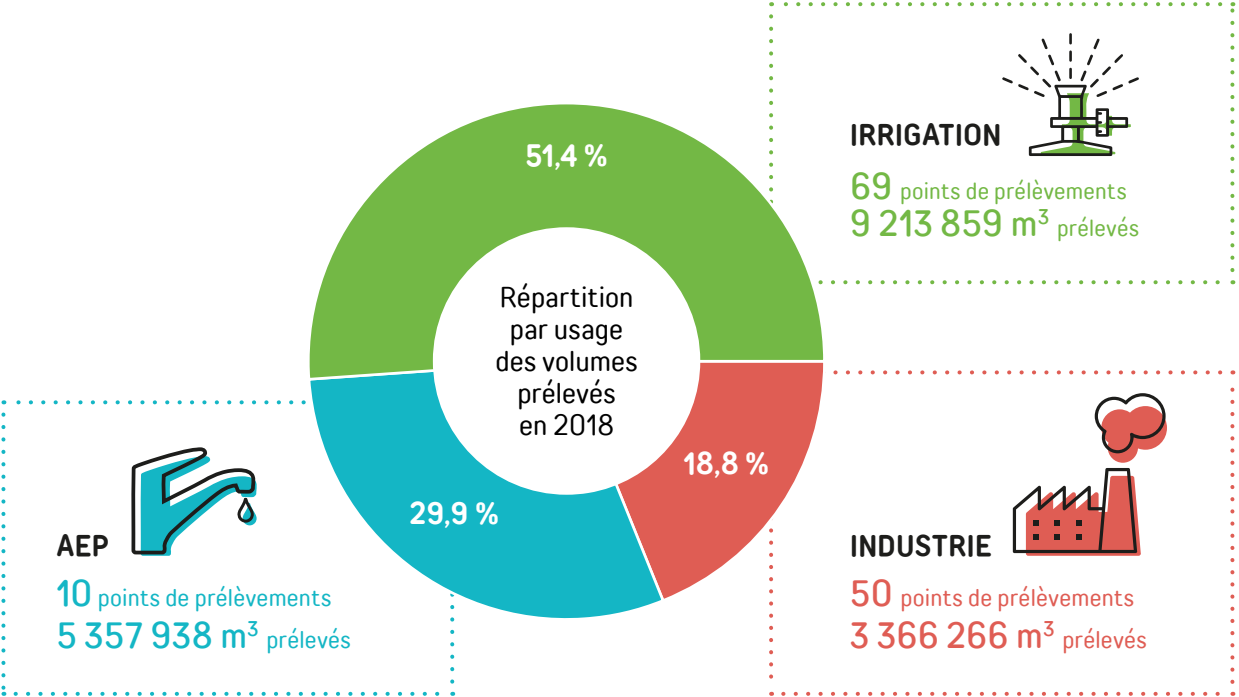


Les chiffres clés des prélèvements 2018



LES DÉPASSEMENTS DE VMP EN 2018

2 DÉPASSEMENTS DU VMP GLOBAL PAR COULOIR

- 1 sur le couloir de Meyzieu (+2%)
- 1 sur le couloir d'Heyrieux Aval Ozon (+10%)

4 DÉPASSEMENTS DU VMP PAR USAGE

- 2 pour l'usage AEP sur le couloir de Décines (+2%) et le couloir d'Heyrieux aval Ozon (+6%)
- 1 pour l'usage Industrie sur le couloir de Meyzieu (+33%)
- 1 pour l'usage Irrigation sur le couloir d'Heyrieux Aval Ozon (+16%)

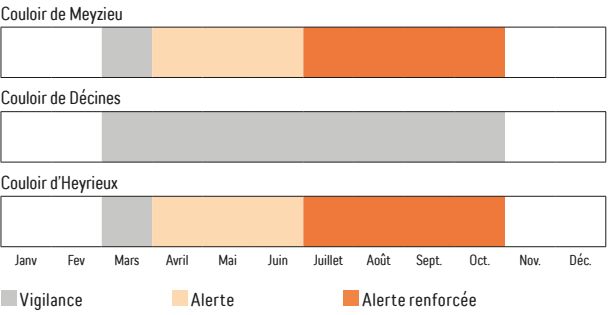
LES ARRÊTÉS SÉCHERESSE EN 2020

L'arrêté-cadre sécheresse de juin 2016 fixe les modalités par lesquelles le Préfet du Rhône peut être amené à prendre des mesures de limitation d'usages de la ressource en eau en cas de sécheresse ou de risque de pénurie. Les arrêtés préfectoraux plaçant le Département du Rhône et la Métropole de Lyon en situation de sécheresse peuvent alors être pris en déclenchant les situations appropriées, par zone de gestion. L'État a démarré depuis plusieurs mois un travail de révision de l'arrêté cadre sécheresse. L'Est lyonnais, situé sur deux départements, bénéficiera d'un arrêté cadre spécifique.



6 ARRÊTÉS SÉCHERESSE EN 2020

Ces arrêtés ont couvert la période entre le 12 mars et le 31 octobre 2020, soit 8 mois.



LES SEUILS DE NIVEAUX D'EAU DU PGRE EN 2020

3 NIVEAUX D'ALERTE (NPA) DÉPASSÉS EN 2020

Ils concernent les couloirs de Décines, de Heyrieux aval Vénissieux et de Heyrieux aval Ozon. Les niveaux de crise n'ont, quant à eux, pas été dépassés en 2020.

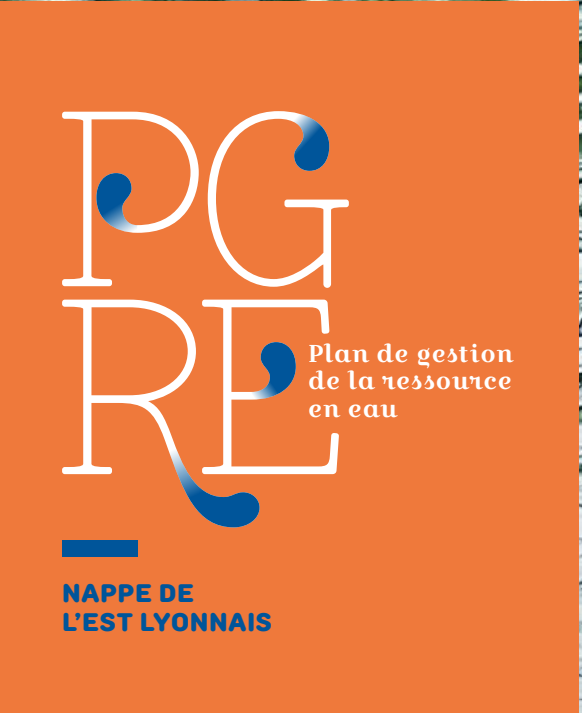
Cette plaquette et le PGRE de la nappe de l'Est lyonnais sont téléchargeables sur le site internet du SAGE :

www.sage-est-lyonnais.fr/espace_documentation/bibliotheque

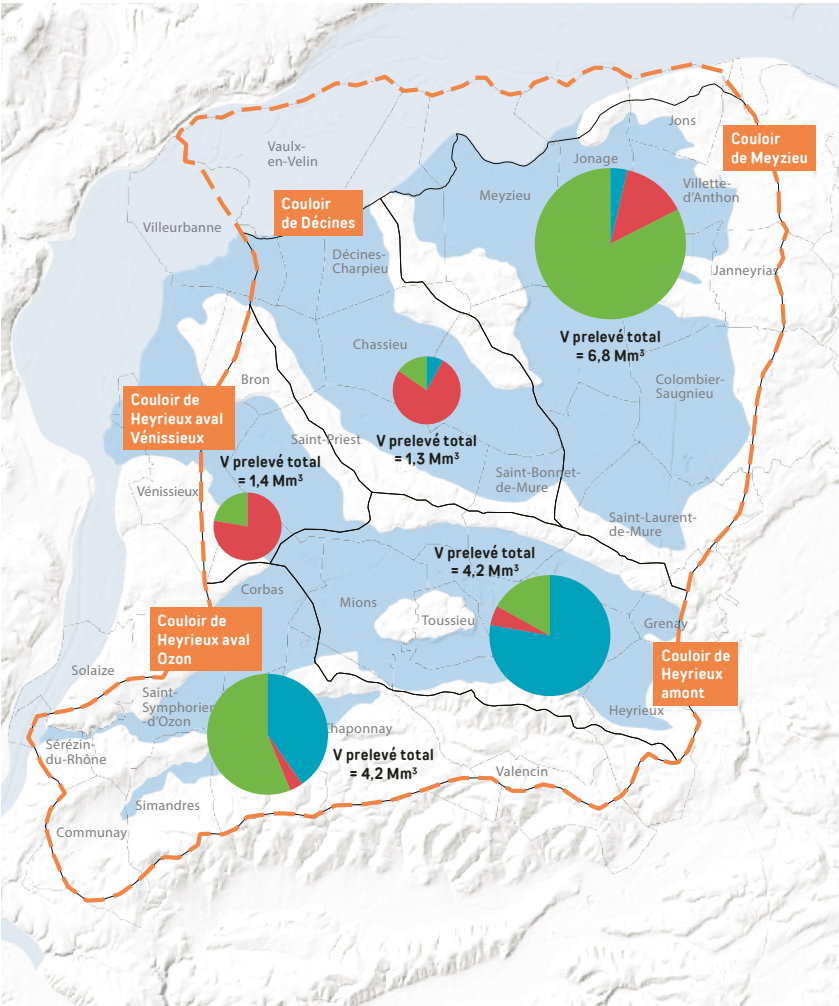
- Documents de communication
- Plaquette de présentation du PGRE
- Documents divers
- PGRE de la nappe de l'Est lyonnais

La démarche SAGE est portée par le Département du Rhône et est financée par :

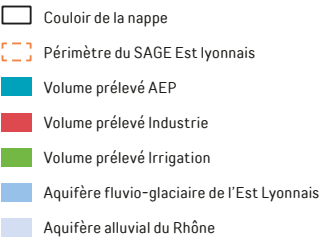
04-2021 Mise à jour 2021 : W&S Conseil. Crédits photos : iStock - Département du Rhône.



Les volumes prélevés sur l'année 2018



RÉPARTITION DES VOLUMES PRÉLEVÉS SUR LA NAPPE DE L'EST LYONNAIS EN 2018



LES VOLUMES MAXIMUMS PRÉLEVABLES (VMP)

Ces volumes ont été définis lors de l'élaboration du Plan de Gestion quantitatif de la Ressource en Eau (PGRE) de la nappe de l'Est Lyonnais. Ils constituent une limite à ne pas dépasser par couloir de la nappe afin de garantir l'équilibre quantitatif de la ressource en eau, entre prélèvements et réalimentation de la nappe.

	Meyzieu	Décines*	Heyrieux Amont*	Heyrieux Aval Vénissieux	Heyrieux Aval Ozon*	TOTAL
Volume prélevé AEP en m³	256157	102431	3291911	0	1707439	5357938
VMP AEP en m³	360000	100000	6500000	0	1600000	8560000
Volume prélevé Industrie en m³	939788	991636	214977	1064536	155329	3366266
VMP Industrie en m³	630000	1700000	900000	2200000	250000	5680000
Volume prélevé Irrigation en m³	5630241	195710	711665	300716	2375527	9213859
VMP Irrigation en m³	5710000	300000	1200000	800000	2000000	10010000
Volume prélevé Total en m³	6826186	1289777	4218553	1365252	4238295	17938063
VMP Total en m³	6700000	2100000	8600000	3000000	3850000	24250000

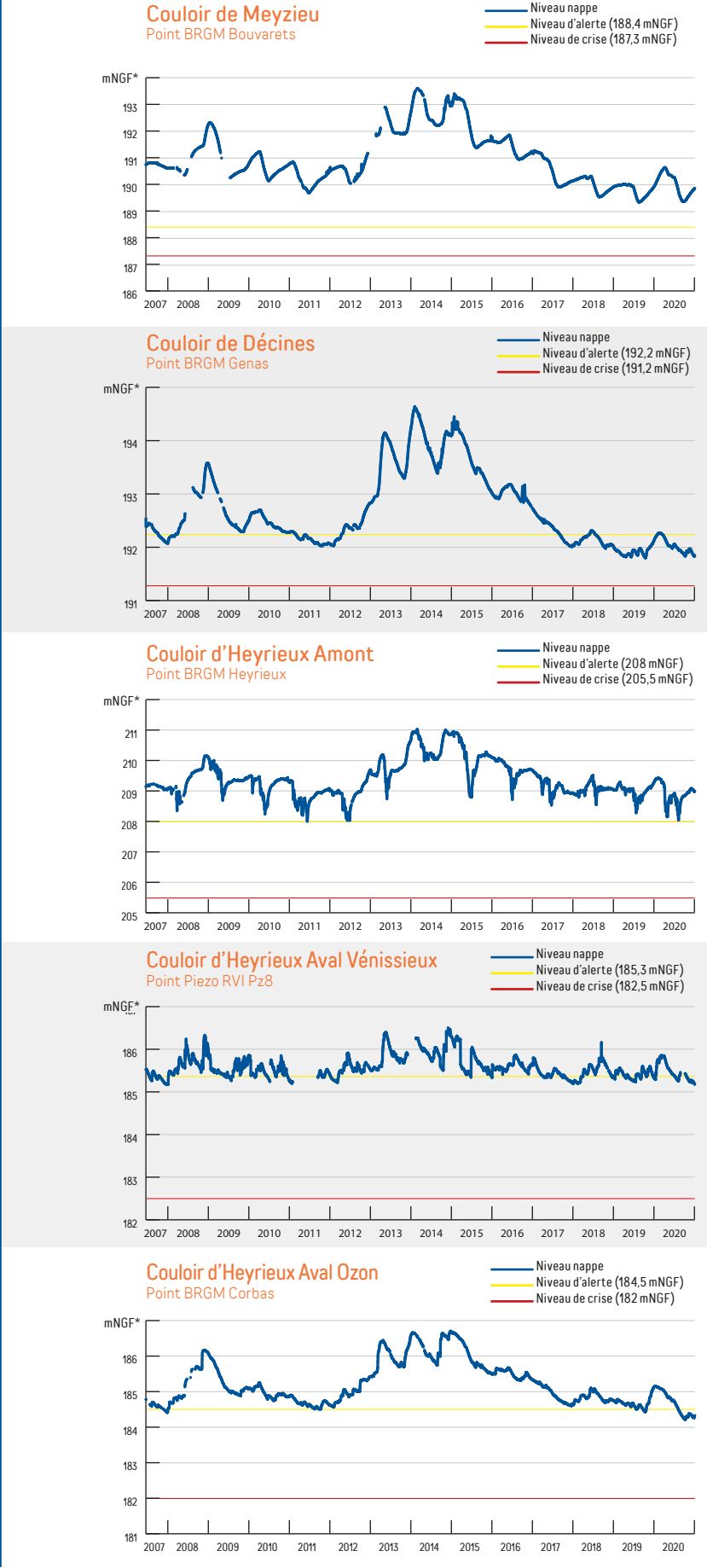
* Sur ces couloirs, les VMP ne prennent pas en compte des volumes non alloués, à la marge, qui seront ajustés à l'occasion de la révision du SAGE.

Évolution des volumes prélevés (2007-2020) en m³

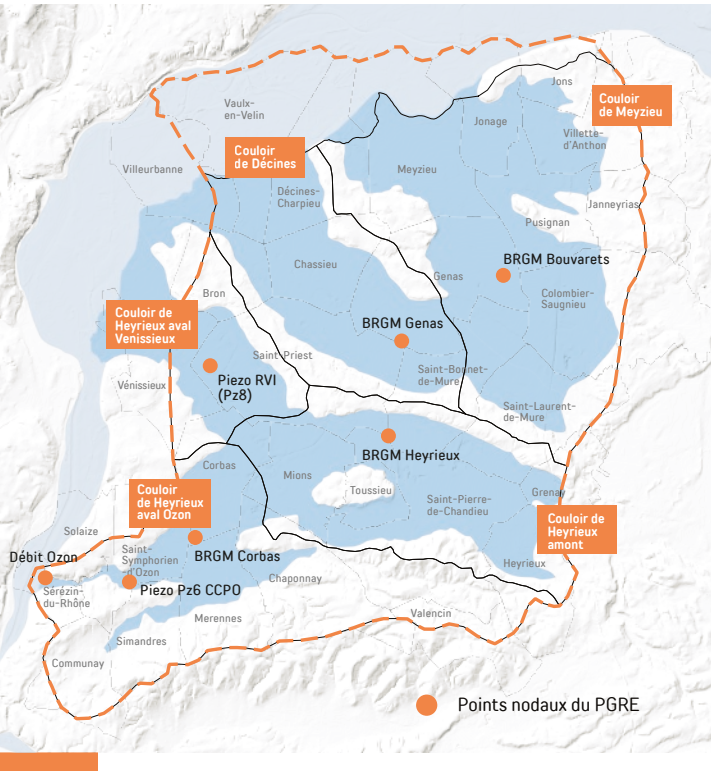


Les volumes prélevés sont issus de l'Observatoire des Données sur l'eau de l'Est Lyonnais (ODESLY) tenu par le SAGE de l'Est Lyonnais. Ces données sont obtenues auprès de l'agence de l'eau RMC, la DREAL AURA, la DDT du Rhône et de l'Isère et la DDP du Rhône et de l'Isère.

Évolution des niveaux de nappes (2007-2020)



*mNGF : niveau ottimétrique. Les niveaux piézométriques sont récoltés dans le cadre de l'exploitation du réseau de suivi des eaux souterraines du SAGE de l'Est Lyonnais. 26 piézomètres sont suivis dans ce réseau, dont 7 constituent les points nodaux du PGRE de la nappe de l'Est Lyonnais. Certaines données de hauteur de nappe sont manquantes (ex: couloir de Meyzieu ou couloir de Décines) suite à des problèmes techniques ponctuels sur les sondes d'enregistrement.



LES POINTS NODAUX

Les points nodaux du PGRE sont des points de suivi de référence pour le déclenchement des règles de gestion selon :

- NPA (Niveau Piézométrique d'Alerte) Niveau piézométrique de début de conflit d'usage et de premières limitations de pompage.
- NPCR (Niveau Piézométrique de Crise Renforcée) Niveau piézométrique à ne jamais dépasser, correspondant à une interdiction de pompage (à l'exception de l'alimentation en eau potable).

